

# LA CHAPELLE CRONNAISE

## Bulletin Municipal

Janvier 2003

N° 14



Restauration de la vierge route de DENAZE



Création du lotissement des Accacias



Concours de pêche (Assemblée communale 2002)



Restauration de la chapelle de la Croix Adorée

## *LE MOT DU MAIRE*

*Le rituel des vœux est un moment important pour l'équipe municipale, qui tout en vous adressant ses vœux pour cette nouvelle année, a ainsi l'occasion de vous faire part des réalisations, de vous informer et de dialoguer avec vous sur les futurs projets.*

*Une population qui se maintient, augmente même un peu avec l'arrivée de sept nouvelles familles ; l'enregistrement de neuf naissances, l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant notre école, la construction et réhabilitation de logement sont des faits positifs d'une vie communale accueillante et dynamique à laquelle vous participez tous à travers la vie associative, le fleurissement, les illuminations lors des fêtes de fin d'année.*

*En ce qui concerne les projets, voici les plus importants :*

- la restauration du mur d'enceinte de l'ancienne poste ainsi que le ravalement de la façade*
- l'aménagement de la rue de la Touche*
- la construction d'un logement locatif par l'OPDHLM*
- l'acquisition de terrain nécessaire afin de créer une extension de quelques parcelles au lotissement des Acacias où il ne reste plus qu'une parcelle de 790 m<sup>2</sup> à vendre*
- le Conseil Municipal souhaite faire une demande auprès du Conseil Général pour l'enfouissement des réseaux EDF et TELECOM*

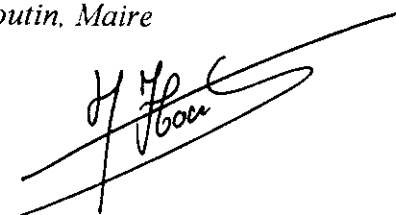
*En 2002, la Communauté de Communes de Cossé le Vivien a mis en place un service petite enfance. A la Chapelle Craonnaise Toutes les quatre semaines environ, les mamans et les assistantes maternelles peuvent se retrouver une matinée à la salle des fêtes avec les enfants de moins de 3 ans*

*Depuis le 14 janvier, une halte garderie itinérante s'est mise en place, vous pouvez y confier vos enfants. Trois communes les accueillent pour l'instant : Gastines- Cossé le Vivien- Quelaines*

*Les éducatrices se déplacent avec un bus équipé appelé « Le Bus des P'tits bouts »*

*L'Equipe Municipale et moi même vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2003 et bienvenue dans notre commune aux nouveaux habitants*

*Michel Houtin, Maire*





## LE BOURG

### HIER-AUJOURD'HUI

Avant la seconde guerre mondiale, la population de l'agglomération se présentait de la manière suivante :

-Très peu de personnes âgées, généralement des veuves très pauvres et quelques ménages possédant une prairie et une vache laitière qui les aidaient à vivre.

-Les services publics surtout la SNCF et les PTT. En effet à cette époque, tout le trafic se faisait par le chemin de fer. Les récoltes et dans l'autre sens, les engrais empruntaient cette voie d'où la présence de deux négociants .

-Des artisans dans toutes les branches(maréchal ferrant, charron , charpentier, couvreur ,cordonnier etc ...) satisfaisaient à tous les besoins de la population rurale d'où un échange constant bourg-campagne, la fermière elle- même ayant à sa disposition deux épiceries.

-Enfin et c'est un élément très important, présence d'un prêtre desservant. La messe dominicale réunissait pratiquement toute la population . Les grandes fêtes (première communion, fête- Dieu, Toussaint) voyaient le rassemblement de tout le monde .

### Maintenant :

Le peuplement du bourg a beaucoup évolué :

- il n'y a plus de prêtre
- il n'y a plus de services publics
- il n'y a pratiquement plus de commerçants ni d'artisans. Cependant, subsistent un café- restaurant, un menuisier et une entreprise de terrassement
- les personnes âgées sont beaucoup plus nombreuses. Elles ont un club qui se maintient, bien que les nouveaux retraités , plus jeunes et en bonne santé préfèrent les voyages aux parties de cartes.
- Enfin et c'est la nouveauté, présence de nombreux couples de jeunes dont la particularité est qu'ils n'exercent pas leur activité dans la commune ni pour la commune.

Entre ces deux catégories de personnes ; il n'y a que peu de liens. Ce n'est pas qu'il y ait une hostilité de part et d'autre mais les conditions de vie en sont la cause ;

- les horaires de ces deux groupes ne sont pas les mêmes .Les jeunes ne sont chez eux que le soir ;
- l'étendue de l'agglomération ( 1 km de long pour peu de maisons) ne facilite pas les choses
- l'absence de lieux communs où l'on puisse se rencontrer(plus de messe etc...)

.../...

- *le fait que les jeunes couples présentent une population instable du fait des conditions de travail.*

*Cependant les jeunes couples ont plusieurs points d'ancrage :*

- *l'école maternelle qui permet aux jeunes mamans de se rencontrer. C'est maintenant le seul point d'attraction communale.*
- *Le club de football.*

*En conséquence,*

*Le bourg a perdu son rôle de centre et de rassembleur. Il possède moins d'habitants et cependant , il n'a jamais compté autant de maisons.*

*C'est là un phénomène récent qui provient de l'éclatement de la famille traditionnelle . Les grands- parents ne restent plus avec les enfants. Le régime de la retraite les a rendus beaucoup plus indépendants.*

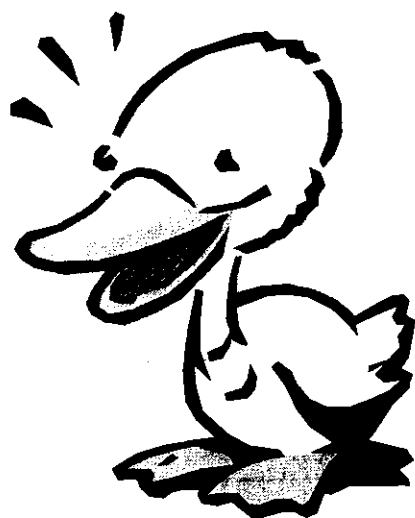
*Quant aux jeunes, dès qu'ils ont trouvé leur premier emploi, ils aspirent à avoir un logement personnel en toute indépendance.*

*Les obligations sanitaires et le confort ont amené des changements et il faut beaucoup plus de pièces spéciales dans les habitations.*

*Dans tous ces changements le sens de la famille a t'-il disparu ? Je ne le pense pas mais il s'est purifié et est moins lié à des questions financières .*

*L.L.*





## *ETAT CIVIL*

### *AU CARNET DE LA COMMUNE*

#### *NOS JOIES*

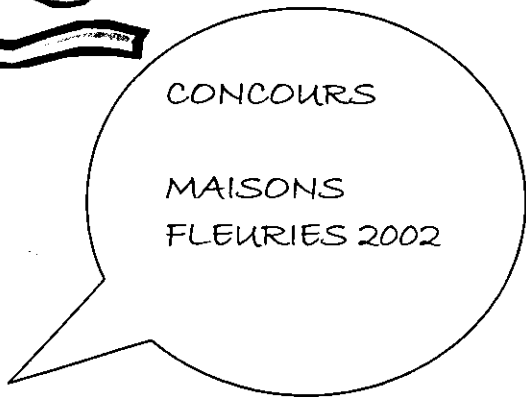
##### *Naissances*

<i>LEMOINE Alyssa</i>	<i>04.01</i>	<i>à</i>	<i>Château-Gontier</i>
<i>HOUTIN Tiphaine</i>	<i>05.02</i>	<i>à</i>	<i>Château-Gontier</i>
<i>AUBERT Louis</i>	<i>20.02</i>	<i>à</i>	<i>Château-Gontier</i>
<i>PERTRON Gael</i>	<i>28.02</i>	<i>à</i>	<i>Laval</i>
<i>MENEUX Nathan</i>	<i>19.03</i>	<i>à</i>	<i>Rennes</i>
<i>MENEUX Loucas</i>	<i>19.03</i>	<i>à</i>	<i>Rennes</i>
<i>BELLANGER Romain</i>	<i>28.03</i>	<i>à</i>	<i>Château-Gontier</i>
<i>GAROT Marty</i>	<i>21.05</i>	<i>à</i>	<i>Laval</i>
<i>RICHE Chloé</i>	<i>23.05</i>	<i>à</i>	<i>Angers</i>

#### *NOS PEINES*

*BANNIER Henri décédé le 22 Février*





N°	MAISONS AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE	MAISONS FACADES	MAISONS ISOLEES OU FERMES INSCRITES EN MAIRIE
1	<i>BANNIER Daniel</i>	<i>CHAUDET Gisèle</i>	<i>AUBRY André « La Queudrairie »</i>
2	<i>METAIRIE Thierry</i>	<i>BELLAY Louis</i>	<i>CORDIER Henri « la Hourdrière</i>
3	<i>MADIOT Francis</i>	<i>CADOT Henri</i>	<i>BANNIER Nicole « La Flingue »</i>
4	<i>SAUDRAIS Christian</i>	<i>LEMOINE Dominique</i>	<i>COURNEZ Régis « La Bourdon</i>
5	<i>MEIGNAN E -HOUTIN JC</i>	<i>LESAULNIER Monique</i>	<i>LECOT Gérard « Etrogné »</i>



## SERVICES ET TARIFS

### **Photocopies**

l'unité	0,15 € (15 centimes d'euros)
+ de 50	0,07 € (7 centimes d'euros)
Scolaires	0,02 € (2 centimes d'euros)

### **Cartes de Pêche**

Cartes à la journée 1,5 € la gaule

Cartes à l'année réservées aux habitants de la Commune à prendre à la Mairie

19 € la carte pour deux gaules par personne

10 € la carte pour les enfants de moins de 14 ans

### **LOCATION SALLE DES FETES**

Buffet campagnard jusqu'à 40 personnes	55.50 €
Buffet campagnard de 41 à 70 personnes	65.50€
Buffet campagnard plus de 70 personnes	79.00 €

**Buffet campagnard du midi au prix d'un repas en fonction du nombre de personnes**

Repas jusqu'à 40 personnes	87.00 €
Repas de 41 à 70 personnes	98.50 €
Repas de plus de 70 personnes	120.00 €
Vin d'honneur	19.50 €
Chauffage pour un vin d'honneur	6.10 €
Chauffage pour une autre location	16.40 €
Location pour une association communale chauffage compris	43.00 €
Location pour une association hors commune(chauffage non compris)	54.50€
Location sonorisation	16.40 €
Vaisselle cassée ou perdue(l'unité)	1.5 €

**Deux locations gratuites par association communale en partant du 1er Janvier de l'année en cours**

**La salle des fêtes dispose d'un téléphone avec service téléséjour. Vous pouvez appeler tous les numéros d'urgence gratuitement. Pour utiliser le téléphone en dehors des services d'urgence, vous pouvez téléphoner avec une carte France Télécom**

**N° 02 43 91 76 88**

**Nous rappelons que chaque utilisateur est responsable du nettoyage et du rangement de la salle. De ce fait le président de chaque association est responsable de la salle qui doit être ainsi que la cuisine libre de tout matériel avant le lundi 12 h**

### **SERVICES PUBLICS**

la Mairie est ouverte le mardi de 9 h à 12 h et de 14h à 17 h

le jeudi de 14 h à 17 h

le vendredi de 9h à 12h



# Realisations 2010

## **LOTISSEMENT DES ACACIAS**

*Les 5 parcelles sont viabilisées  
3 parcelles sont vendues à ce jour  
1 est retenue pour y construire un logement HLM  
1 parcelle reste donc à vendre d'une surface de 790 M2 à 7€TTC*

*Eglise réfection électricité 8 425€*

*Réfection électricité local foyer des jeunes et remplacement WC  
Coût 2 755€ subvention de 921 € soit un coût réel 1 834.00€*

*Rechargement du Chemin de la Hourdrière  
Coût 4 510.00€ subvention 2 084€ soit un coût réel de 2 426€*

### **Chapelles**

*Restauration 2 statues 1 150.00€  
Restauration vitraux 1 486.00€*

# Projets 2010

*Aménagement de la Rue de la Touche*

*Acquisition terrain en vue de l'extension du lotissement*

*Restauration façade ancienne poste et façades de deux pavillons appartenant au CCAS*



# INFOS



Possibilité d'une messe à la Chapelle Craonnaise tous les 3 mois ? Oui à condition que des bénévoles s'engagent pour la préparation Vous pouvez vous adresser à Mme Madiot Annick tél : 02 43 98 95 12



**Assistantes maternelles agréées** : Nous avons la chance d'avoir à ce jour 3 assistantes maternelles agréées dans la commune .

Voici leurs coordonnées :

\* Mme LHUMEAU Anita « le Villes » 02 43 90 07 87

\* Mme PANNIER Sophie 6 lot de la Touche 02 43 98 92 86

\* Mme TOQUEREAU Fabienne 11 rue de la Maire 02 43 98 58 54

## **RAPPEL**

Carte grise : quand vous changez de domicile, vous avez quinze jours pour effectuer la modification de votre adresse sur votre carte grise (gratuit)

Permis de conduire : le duplicata est gratuit en cas de changement d'adresse ou d'état matrimonial mais payant en cas de perte ou de vol (42.50€)

## **CIRCULATION ET DIVAGATION DES CHIENS**

Il est expressément défendu de laisser les chiens et les chats divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices

Les chiens circulant sur la voie publique même accompagnés, tenus en laisse ou muselés, devront être munis d'un collier portant gravés, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de leur propriétaire, ou identifiés par tout autre procédé agréé

Tout chien errant non identifié trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien errant, paraissant abandonné, même dans le cas où il serait identifié.

# COMMUNICATION DE LA PREFECTURE

## LA FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

### COMMENT SE FORMER AUX GESTES QUI SAUVENT ?

A toute heure du jour ou de la nuit, quiconque peut être victime d'un accident. Il est vital que le témoin réagisse vite et bien. La formation aux gestes de premiers secours permet d'acquérir les réflexes essentiels pour secourir la victime dans l'attente de sa prise en charge par les services spécialisés. Si les secours interviennent rapidement (en zone urbaine), ce délai peut être plus long en période d'été et de surcharge ou d'éloignement (zone rurale).

### Les trois bonnes raisons de se former

- 1) la personne formée est à même de faire face et d'agir. La personne peut immédiatement évaluer la gravité de l'accident, effectuer les gestes adaptés, donner l'alerte avec précision.
- 2) La victime reçoit immédiatement des soins adaptés à son état. Sa vie peut être sauvée. Les séquelles seront moins graves et la rééducation plus courte et moins douloureuse. La pratique de gestes de premiers secours sur les accidentés peut participer à une meilleure prise en charge future de leur état .
- 3) Les services de secours voient leur intervention facilitée puisqu'une prise en charge a déjà commencé. Les coûts de l'accident s'en trouvent réduits.

*Cette formation constitue donc un acte de solidarité.*

### L'ATTESTATION DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Pour obtenir l'attestation de formation aux premiers secours, il faut :

- s'inscrire auprès d'une association agréée pour délivrer cette attestation (voir liste annexée)
- suivre une formation de 10 heures environ dont le programme a été validé par un arrêté conjoint du 29 juin 2001 du ministre de l'intérieur chargé de la sécurité civile et du ministre délégué à la santé.

Ce programme est divisé en quatre parties :

- 1<sup>ère</sup> partie – module 1 : la protection – module 2 : l'alerte
- 2<sup>ème</sup> partie – module 3 : la victime s'étouffe – module 4 : la victime saigne abondamment
- 3<sup>ème</sup> partie – module 5 : la victime est inconsciente – module 6 : la victime ne respire plus
- 4<sup>ème</sup> partie – module 7 : la victime se plaint d'un malaise – module 8 : la victime se plaint d'un traumatisme.

Ces modules peuvent être dispensés sous forme de cours du soir ou le week-end sur deux jours.

Cette formation courte et pratique est accessible à tous et dès l'âge de 12 ans.

Le coût de la formation est modique : environ 60 euros.

L'attestation est délivrée à l'issue de la formation après avoir participé à l'ensemble des 8 modules.

Liste des associations agréées dans le département de la Mayenne pour dispenser la formation aux premiers secours .

Croix -Rouge Française 116 A, rue de Nantes 53000 Laval Tél 02 43 37 26 20

Association départementale de protection civile  
BP 1512 53015 Laval cédex tél 02 43 26 26 66

Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Mayenne 46 rue Mazagran  
BP 1507 53015 LAVAL Cedex tél 02 43 59 16 06

Association départementale des secouristes et sauveteurs des groupes La Poste et France  
Télécom BP 1301 53000 Laval tél 02 43 67 08 28



## Collecte sélective du Pays de Craon

Année 2002

Groupe 1 : &gt; 85 kg/habitant/an

Groupe 2 : de 70 à 85 kg/habitant/an

Groupe 3 : de 50 à 70 kg/habitant/an

Groupe 4 : &lt; 50 kg/habitant/an

Communes	Verre	Papier / carton	Emballages	TOTAL 2002	Groupe	TOTAL 2001	2002/2001
Astillé	27,9	20,7	5,3	54,0	3	49,5	108,9%
Athée	27,2	17,6	4,1	48,9	4	48,8	100,2%
Ballots	35,8	20,7	5,9	62,5	3	61,5	101,6%
Bouchamps les Craon	32,7	13,8	3,5	49,9	4	50,6	98,7%
Brains / Marches	54,6	21,4	7,8	83,8	2	82,7	101,3%
Chérancé	50,3	25,6	7,0	82,8	2	75,9	109,0%
Congrier	25,8	14,3	3,7	43,9	4	47,1	93,1%
Cosmes	29,0	16,9	4,8	50,7	3	49,4	102,5%
Cossé-le-Vivien	46,2	35,8	7,9	89,9	1	78,6	114,4%
Courbeville	29,1	15,2	4,2	48,5	4	47,9	101,2%
Craon	37,0	27,1	7,3	71,4	2	71,7	99,6%
Cuillé	39,1	25,2	6,0	70,4	2	64,1	109,8%
Denazé	25,4	19,4	4,5	49,4	4	44,5	110,9%
Fontaine-couverte	35,3	18,5	5,4	59,2	3	55,7	106,2%
Gastines	42,3	27,4	8,2	78,0	2	86,7	89,9%
La Boissière	52,7	28,3	7,2	88,3	2	92,0	96,0%
La Chapelle craonnaise	38,2	15,7	5,5	59,4	3	64,7	91,8%
La Roë	47,9	22,4	5,9	76,2	2	66,9	113,9%
La rouaudière	38,8	15,7	5,0	59,4	3	58,2	102,1%
La Selle craonnaise	24,8	16,7	4,6	46,2	4	49,0	94,1%
Laubrières	50,2	30,3	6,8	87,3	1	83,9	104,0%
Livré-la-touche	24,0	14,2	4,1	42,3	4	44,3	95,4%
Mée	43,2	21,9	6,9	72,0	2	70,5	102,1%
Méral	26,6	18,5	5,2	50,3	3	55,5	90,6%
Niaffes	40,1	23,7	7,0	70,9	2	78,1	90,7%
Pommerieux	25,6	15,1	4,9	45,6	1	48,3	94,5%
Quelaines	31,1	24,8	6,3	62,2	3	59,2	105,1%
Renazé	40,3	27,9	6,4	74,6	2	73,0	102,3%
Senonnes	36,1	18,2	5,3	59,6	3	55,1	108,2%
Simplé	43,7	24,6	5,9	74,2	2	68,7	108,0%
St Aignan / Roë	43,8	25,4	5,8	75,0	2	72,7	103,2%
St Erblon	32,3	18,4	5,3	56,0	3	62,5	89,6%
St Martin du Limet	23,3	14,4	3,6	41,3	4	43,7	94,5%
St Michel la Roë	30,2	17,0	5,5	52,7	3	58,6	89,9%
St Poix	38,5	23,6	6,1	68,2	3	73,5	92,7%
St Quentin les Anges	47,2	23,9	6,3	77,5	3	78,6	98,5%
St Saturnin du Limet	25,5	14,2	3,7	43,3	4	45,3	95,7%
Pays de Craon	35,9	23,5	6,0	65,4		64,1	102,0%

Résultats exprimés en Kg/habitant/an



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE CRAON

CENTRE ADMINISTRATIF INTERCOMMUNAL

7, place de la Mairie, B.P. 71 - 53400 CRAON

Téléphone : 02 43 09 61 61 - Télécopie : 02 43 09 61 69

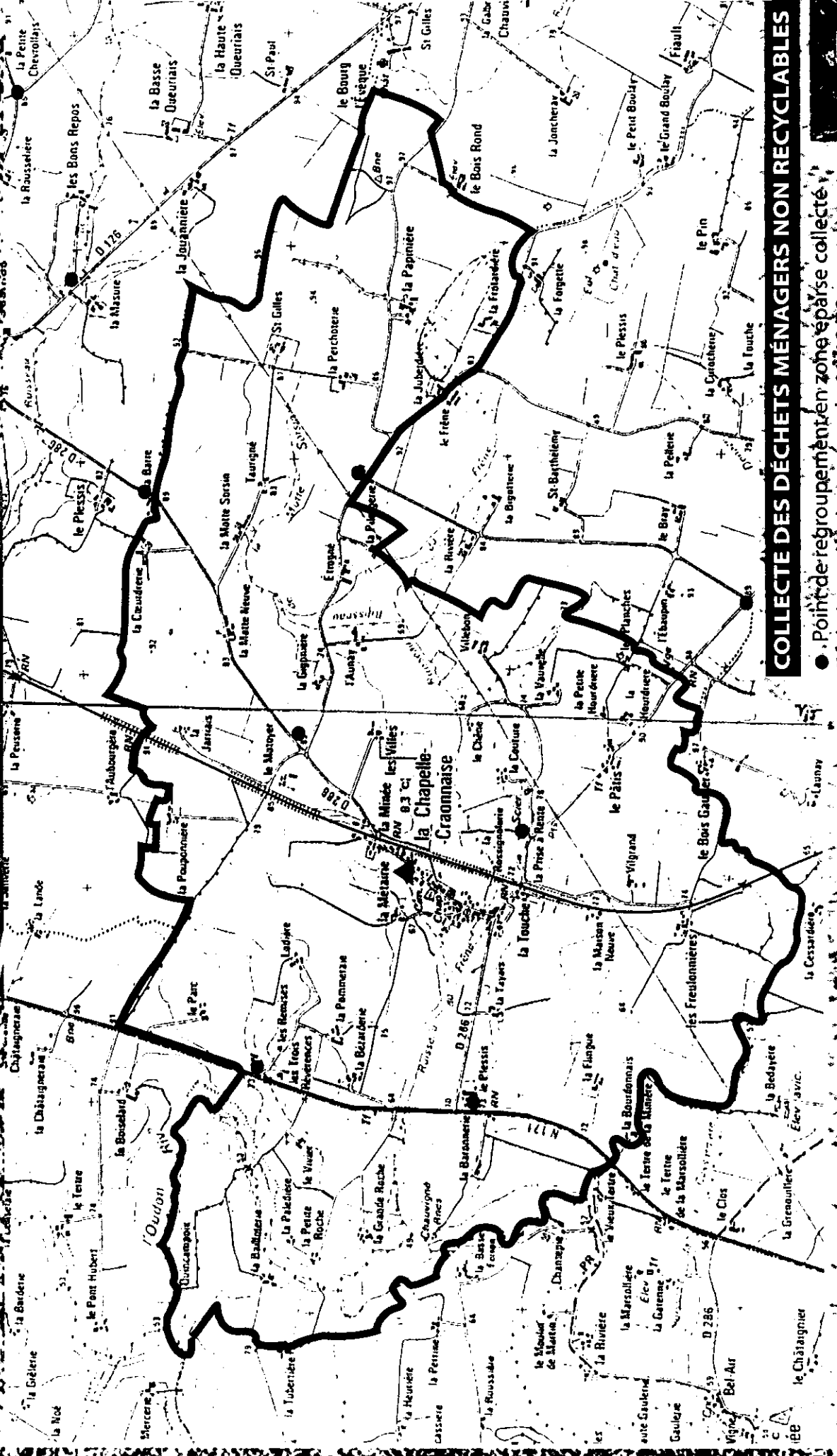
e-mail : paysdecraon@wanadoo.fr

# SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE CRAON COMMUNE DE LA CHAPELLE-CRAONNAISE

Collecte chaque mercredi de 4h à 13h

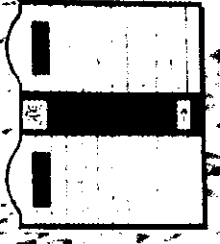
**Campagne : les sacs doivent être déposés au maximum 48h avant la collecte**

**Bourg : les sacs ou bacs de collecte doivent être déposés maximum 12h avant la collecte**



## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

- Point de regroupement en zone épave collectée  
1 fois / semaine à compter du 01/10/02.
- Zone agglomérée en porte à porte collectée  
1 fois / semaine à compter du 01/01/03.
- ⇒ TEOM à taux réduit à partir de 2003
- ⇒ TEOM à taux réduit à partir de 2003



## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES (Collecte Sélective)

- ▲ Points recyclage (Verre, papiers, cartons, emballages ménagers)

COLLECTE SÉLECTIVE DEMEURE UNE PRIORITÉ, CHAQUE TONNE TRIÉE À PARTIR DES POINTS RECYCLAGE ET DÉCHETTERIES



TEOM (Taxe d'Équipement des Habitats Ménagers)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA RÉGION DE COSSÉ-LE-VIVIEN



**Contacter :**

**Sylvie BLOUIN**

Le Lundi après-midi  
à la Communauté  
de Communes de la Région  
de Cossé le Vivien  
☎ **02 43 91 79 79**  
de 14 h. à 18 h.

**2002/2003**

**Tarif : 2,30 € par enfant**  
(réduction pour le frère et la sœur,  
non payant pour les enfants de moins de 6 mois)

Planning des matinées

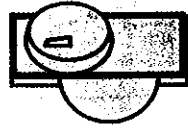
**Lundi :** Méral  
**Mardi :** Quelaines-St-Gault  
**Jeu-di :** Cossé-le-Vivien  
**Vendredi :** La Chapelle-Craonnaise (semaine 1),  
Gastines (semaine 2), Cosmes (semaine 3) : en alternance

**Fermé pendant les vacances scolaires**



**LIEUX  
D'ACCUEIL**

Horaires :  
9 h. 15 à 12 h.



- ☆ PARENTS
- ☆ ENFANTS  
(de 3 mois à 3 ans)
- ☆ ASSISTANTES  
MATERNELLES





## Où se trouvent-ils ?

Les lieux d'accueil parents, enfants et assistantes maternelles sont des espaces de rencontre, de jeux et d'activités.

L'enfant est accompagné d'un adulte pendant toute la durée de l'accueil.

## Où se trouvent-ils ?

**Cosmes** : Salle Polyvalente

**Cossé-le-Vivien** : Salle des fêtes Antoine de Saint Exupéry

**Gastines** : Salle Communale

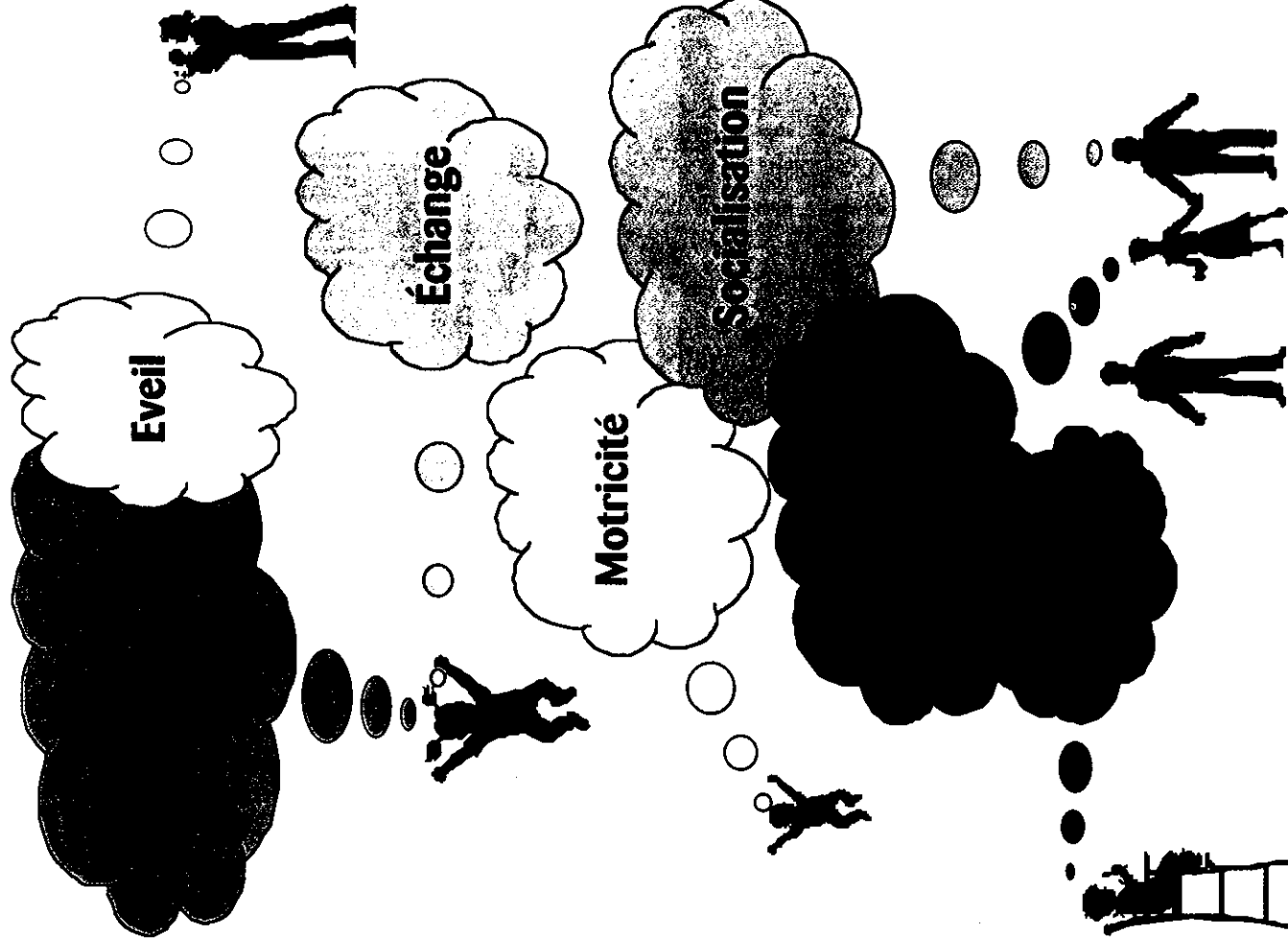
**La Chapelle-Craonnaise** : Salle des Fêtes

**Méral** : Salle du Foyer

**Quelaines-St-Gault** : Gestion Familles Rurales, Salle des Loisirs

## Qui les anime ?

Sylvie BLOUIN, auxiliaire de puériculture, responsable des lieux avec l'aide d'un groupe de parents et d'assistantes maternelles.



## Tarifification

Les tarifs sont calculés selon un barème fixé par la CNAF (caisse nationale d'allocations familiales).

La grille s'échelonne de la façon suivante en fonction des ressources des familles.

- 0,31 € à 2,37 € par heure pour une famille de 1 enfant
- 0,26 € à 1,98 € par heure pour une famille de 2 enfants
- 0,21 € à 1,58 € par heure pour une famille de 3 enfants
- 0,15 € à 1,19 € par heure pour une famille de 4 enfants

## Fermetures

La halte-garderie sera fermée durant les vacances scolaires

- du 3 mars au 7 mars 2003
- du 28 avril au 3 mai 2003
- du 14 juillet au 23 août 2003

REPRISE LE 25 AOÛT 2003

.....  
Pour tous renseignements, contactez le service petite enfance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE COSSÉ-LE-VIVIEN  
BP 52 - 53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Pour la halte-garderie  
Véronique PITARD

Tél. 02 43 02 15 86  
Port. 06 24 46 40 93



Pour les lieux d'accueil  
Sylvie BLOUIN

Tél. 02 43 02 15 86

A compter du 14 janvier, Véronique et Sylvie assurent une permanence tous les mardis de 14 h. à 16 h.

Les partenaires  
qui œuvrent  
pour vous !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA RÉGION DE COSSÉ-LE-VIVIEN



L'essentiel  
et plus encore



santé  
famille  
travail  
services

# LA HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE



un service de proximité de la  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA RÉGION DE COSSÉ-LE-VIVIEN

## LE BUS DES P'TITS BOUTS

A partir du 14 janvier 2003,  
le bus des p'tits bouts  
se promène sur nos chemins de campagnes.  
Il fera certainement une halte près de chez vous.  
Venez vite découvrir tous ses trésors.



Le bus des p'tits bouts  
structure d'accueil occasionnel  
pour les enfants  
de 3 mois jusqu'à 6 ans.



## Besoin de se libérer

### quelques heures, une demi-journée

- faire des courses
- pratiquer une activité de loisirs
- pour un rendez-vous
- souffler un peu

**La halte-garderie passe près de chez vous  
Profitez-en !**



**Véronique PITARD**, éducatrice de jeunes enfants, responsable de la structure sera heureuse de vous y accueillir avec l'aide de **Catherine CHARLES**, auxiliaire de puériculture, dans une ambiance chaleureuse et ludique pour le plus grand bonheur de vos enfants.

## Vous désirez pour votre enfant

- des rencontres avec d'autres enfants et adultes
- des activités d'éveil favorisant la socialisation et l'autonomie
- une familiarisation avec la collectivité afin de faciliter son intégration à l'école

**La halte-garderie passe près de chez vous  
Profitez-en !**

N'oubliez pas **NOTRE ITINÉRAIRE**

- le mardi à **GASTINES**  
9 h. à 12 h. (salle communale)
- le mercredi à **COSSÉ-LE-VIVIEN**  
9 h. à 17 h. (salle St-Exupéry)
- le jeudi à **QUELAINES-SAINT-GAULT**  
9 h. à 12 h. (salle des loisirs)



Pour connaître le fonctionnement et inscriptions  
des **PORTES OUVERTES** sont prévues

le mardi **14 janvier**  
à **GASTINES** de 9 h. à 12 h.

le mercredi **15 janvier**

à **COSSÉ-LE-VIVIEN** de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

le jeudi **16 janvier**

à **QUELAINES-SAINT-GAULT** de 9 h. à 12 h.

## Prévoir pour l'inscription

- le carnet de santé de l'enfant avec ses vaccinations
- les coordonnées du médecin de l'enfant
- le numéro de matricule CAF, MSA ou autres
- l'avis d'imposition ou de non-imposition de 2001
- les numéros de téléphones professionnels, personnels, d'urgences

# ALPINE

## **ASSOCIATION LOCALE POUR INITIATIVES NOUVELLES EMPLOIS**

**L'Alpine** accueille toutes les personnes à la recherche d'un emploi , d'une formation....

- Les scolaires ou étudiants pour des informations sur les métiers , lieux de formation ...

-

### **Moyens utilisés**

- Consultation des offres ANPE
- Consultation des offres formations dans les Pays de Loire et la Bretagne
- Consultations des CD-ROME « Itinéraire pour un métier »
- Aide à l'élaboration des CV et des lettres de motivation
- Frappe des CV
- Aides diverses

### **PERMANENCES**

#### *ALPINE*

*Rue de Nantes (Annexe de la Mairie)*

*53230 Cossé le Vivien*

*tél 02 43 98 87 15*

*Mercredi 9h30 à 11h30*

*Jeudi 13h30 à 15h30 (sauf le 4<sup>ème</sup> de chaque mois)*

*Vendredi 9h30 à 11h30 (sauf le dernier de chaque mois)*



# FAISONS LA ROUTE ENSEMBLE

*Vous êtes à la recherche d'un transport , d'un passager*

*Venez découvrir le service co-voiturage  
Aux PIJ « Point Information Jeunesse »*

*Faisons la route ensemble !  
C'est une compagnie et une économie  
(frais d'essence partagés)*

## *Comment ça marche ?*

*Le service de co-voiturage sert uniquement de mise en relation entre les automobilistes et les voyageurs. Les offres et les demandes sont en consultation libre et gratuite par le biais d'un classeur disponible aux différents PIJ relais*

### *Dans quelles directions*

- *Laval(53)*
- *Angers(49)*
- *Nantes(44)*
- *Le Mans(72)*
- *Sablé(72)*
- *Tours(37)*
- *Rennes(35)*
- *Divers (Paris, Bordeaux...)*

*+ des informations sur les lignes de transport public dans la Mayenne  
(arrêts- horaires- tarifs)*

## *Où avoir l'info ?*

**AUX PIJ  
RELAIS**

*PIJ Craon  
Place du Maréchal Leclerc  
Tél 02 43 06 04 23*

*PIJ Château Gontier  
Sous les halles(centre ville)  
Tél 02 4370 13 49*

*PIJ Meslay du Maine  
31 boulevard du Collège  
Tél 02 43 64 24 06*

# *LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS*

## *Club de la Bonne Entente*



*Rappel des activités du club au cours de l'année 2002.*

*L'Assemblée générale a eu lieu 17 janvier suivi de la galette des rois .34 personnes étaient présentes plus les enfants de l'école .*

*Le 14 février, après midi crêpes avec concours de belote*

*Le 11 juin , voyage annuel avec des clubs de Denazé et La Chapelle ; agréable journée croisière sur l'Erdre et visite des jardins des Hespérides(arbres et arbustes de tous pays).*

*Le 13 septembre, journée de détente au Bois de l'Huisserie*

*Le 19 Septembre, lors de notre repas annuel, nous avons eu la joie de fêter les 80 ans de Charlotte Cottereau et de Francis Hubert*

*Le 5 décembre pot au feu et bûche de Noël .*

*Nous remarquons une bonne participation et une grande convivialité .*

*N'oublions pas les beloteurs du jeudi après midi .Avis aux amateurs.*

*Meilleurs voeux et bonne santé à tous*



*L'A.S.C.C vous souhaite une bonne et heureuse année 2003 , qu'elle soit riche de joie et de bonne humeur dans toute vos familles.*

*Pour cette saison 2002-2003 avec sensiblement le même effectif, l'objectif sportif secrètement recherché est la montée de l'équipe fanion en 2 ème division du district(elle est actuellement 3 ème de son championnat) Pour sa deuxième année en entente avec l'US d'Athée, l'équipe réserve, après un début de saison difficile , commence à avoir de meilleurs résultats.*

*Nous vous remercions de votre accueil lors de la vente de nos calendriers*

*Dates à retenir :*

- 28-29-30 mars Concours de belote*
- Lundi 21 Avril Tournoi de football*
- Samedi 8 novembre Soirée gastronomique*

### *Anciens Combattants et A.F.N*

*Rien de très particulier dans l'activité de notre amicale ; sinon rappeler simplement que notre mission principale est de perpétuer le souvenir de nos morts pour la France et de ceux aussi qui l' ont servie de part et d'autre lors des conflits patriotiques du siècle dernier .*

*Nous remercions vivement tous ceux qui participent à nos cérémonies.*

*Nous devons aussi avoir une pensée particulière pour un membre de notre amicale: Henri Bannier qui nous a quitté prématurément.*

*Les AFN de La Chapelle Craonnaise et d'Athée se réunissent le samedi 8 février autour d'un repas convivial pour fêter ensemble le 30 ème anniversaire de la remise de nos drapeaux*

*Meilleurs vœux à tous*

# L'école

Comme chaque année, janvier est l'occasion de se souhaiter à tous des vœux de bonheur, de prospérité et de santé, ainsi que de se rappeler les bons moments vécus ensemble autour des enfants. Commençons par les manifestations organisées par l'APEL pour récolter les fonds nécessaires à l'achat de matériel pédagogique, les enfants ayant les mêmes besoins et les mêmes droits que dans une grande structure. Mais n'oublions pas que l'aspect humain reste le plus important dans une société qui privilégie de plus en plus l'aspect matériel...

- La soirée poule au pot du 20 avril a, comme d'habitude, été une réussite grâce à vous tous habitants de la Chapelle et à vos familles.

- L'arbre de Noël du 14 Décembre nous a réunis pour un spectacle varié : Les « petits » en 1<sup>ère</sup> partie ont chanté et dansé pour leurs familles, leurs amis, les « grands » ( parents et jeunes du foyer nous ont ensuite présenté une « école des fans » originale. La soirée s'est terminée autour des conteurs et du Père Noël qui comme à l'accoutumée s'est montré très généreux.

- Le 31 décembre, l'école et le comité des fêtes se sont donnés la main pour la dernière soirée de l'année : repas raffiné et ambiance chaleureuse étaient au rendez-vous.

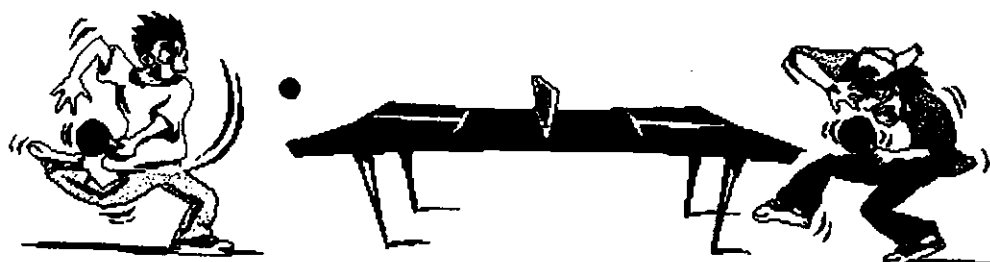
Outre ces manifestations nos enfants ont participé à des sorties pédagogiques comme le voyage scolaire qui nous a conduit à « La Petite Couère » en juin et le Festival de l'humour où les enfants ont été amenés à créer un petit spectacle de cirque en pâte à modeler, en octobre.

Deux autres demi-journées sont venues s'ajouter à celles-ci : deux demi-journées de partage entre générations : l'école et le club de la bonne entente pour manger ensemble la galette des rois et les crêpes de la mi-carême.

Merci à tous : associations, parents, familles, habitants de la Chapelle Craonnaise, jeunes et moins jeunes... et à bientôt.

Au fait ne le savez-vous peut-être pas mais 19 enfants de 2 à 5 ans sont scolarisés dans notre école et sont tous domiciliés dans la commune...





### TENNIS DE TABLE

*Le club de tennis de table vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour l'année 2003*

*Cette année, l'effectif a diminué, nous avons été obligé d'engager une seule équipe ; nous évoluons en division 4 et nous sommes en milieu de tableau (Attention aux matchs retour !)*

*Notre meilleur joueur cette année est LEFEVRE Olivier avec 1267 pts classé 55*

*Salutations sportives*

### CAPELLO'S CLUB

*Le moto club est heureux de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2003*

*2002 était l'année de tous les défis , avec le retour de notre soirée plein air à la Chapelle Craonnaise laquelle aujourd'hui fait partie des plus grandes soirées motards du département Cette année nous avons servi plus de 350 plateaux repas et dansé toute la nuit.*

*Il y a eu aussi notre première soirée à thème au mois d'octobre , là nous avons fait salle comble.*

*Comme les motards ont du cœur , 2002 a vu notre participation aux manifestations à but humanitaire : dons du sang, virades de l'espoir et une soirée à l'Huisserie pour la petite Coline, cette petite fille du Nord Mayenne atteinte d'une maladie rare.*

*2003 s'annonce comme une année toute aussi fournie avec nos rendez vous habituels, tels que notre barbecue du 28 juin 2003, notre soirée à thème du mois d'octobre mais aussi notre rencontre avec un moto club Allemand où nous nous rendrons au mois d'Août et qui nous l'espérons aboutira à un jumelage entre deux motos clubs*

*Un grand bravo à tous nos adhérents qui s'investissent à deux cents pour cent pour faire vivre cette association.*



# LE FOYER DES JEUNES

*Le Foyer des jeunes vous souhaite à tous une très bonne année 2003.*

*A l'échéance de cette première année de réouverture, l'association compte dorénavant une vingtaine de membres.*

*Au cours de celle ci, nous avons organisé une soirée Moules-frites qui s'est avérée plutôt fructifiante. Un partie des bénéfices nous a permis de réunir tous les membres pour un barbecue au plan d'eau. Nous avons aussi procédé à l'achat d'un baby-foot avec l'aide d'une subvention de la commune.*

*Pour l'année 2003, le foyer projette d'organiser une soirée patinoire à Angers avec transport le 27 février 2003 ainsi qu'une soirée moules-frites le 12 avril 2003.*

*Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au Président Guillaume Saudrais.*

## La Chapelle-Craonnaise

### Foyer : les jeunes ont fait du beau travail



*Le maire est venu couper le ruban inaugural.*

**En 2001, deux jeunes ont entrepris une enquête auprès de leurs homologues : Faut-il relancer l'association ? Quels moyens se donner ?**

A la première question, la majorité des réponses sont positives. Quant aux moyens, l'idéal serait de disposer d'une salle pour se détendre et se retrouver. Qu'à cela ne tienne, de nombreuses démarches sont effectuées. La municipalité dispose bien d'une salle, mais il faudrait y effectuer de nombreux travaux. Il faut trouver des financements. Les jeunes consultent leurs parents et les élus. Justement, dans le cadre de la politique en faveur des jeunes, la MSA organise un



*Fin octobre les jeunes font une estimation des travaux à entreprendre. Début février, le local, constitué de deux salles est transformé.*

concours intitulé « Mieux vivre en milieu rural ».

Biens avisés, les jeunes s'inscrivent, déposent un projet. Le dossier est bien ficelé, la motivation des jeunes paraît tellement évidente. Ils remportent le concours. Le 26 octobre 2001, ils se réunissent déjà pour mettre en place un règlement intérieur et décider de l'organisation des travaux. Dès le lendemain matin on entreprend le gros œuvre. On frotte le parquet à la paille de fer, on démonte l'ancien plafond, on y installe une isolation et un revêtement, les murs sont piquetés, on tapisse quelques murs, on repeint les huisseries, la municipalité engage une société pour les travaux d'électricité.

Début janvier, tout est fini. De généreux donateurs, offrent une superbe chaîne stéréo, d'autres, un canapé, des tables, un flipper, un billard... Il ne reste plus qu'à inaugurer le Foyer.

Ce week-end, jeunes de la commune, parents et élus sont invités. Le ruban inaugural est installé, une plaque commémorative est apposée au mur, et un livre d'or est ouvert. Le président de l'association fait petit un discours, dans lequel il remercie les parents et la municipalité qui les ont aidés, conseillés et soutenus, félicite « les jeunes qui n'ont pas compté les heures de travail ». Tout a été fait dans les règles de l'art, jusqu'au verre de l'Amitié qui clôture la cérémonie d'inauguration.



# LE COMITE DES FETES

• L'année 2002 qui vient de s'achever a débuté par une soirée " Navarin d'agneau ". L'assemblée communale qui s'est déroulée en juillet nous a permis d'assister au concours de pêche puis à la soirée "Grillade – Karaoké". Le lendemain, la course cycliste a vu une légère augmentation du nombre de coureurs par rapport à l'année précédente. Enfin nous avons terminé cette année par la soirée St Sylvestre avec plus de 100 personnes dans la salle des fêtes.



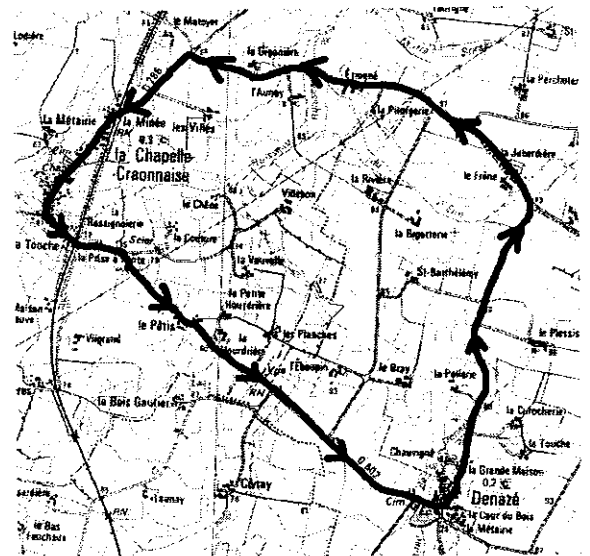
• Le comité vient de procéder à un renouvellement de son bureau, notamment le changement de président. Voici la composition du bureau :

Président d'honneur : Michel HOUTIN  
Président : Olivier COCHERIE  
Vices présidents : Thierry PRIOUX  
: Jean Christophe HOUTIN  
Secrétaire : Rémi GAROT  
Secrétaire adjoint : Claude GUILLOMET  
Trésorier : Bertrand GODIER  
Trésorier adjoint : Régis HOUTIN

Membres :

Guy CHAUVIN  
Bertrand CHAUDET  
Serge CAILLARD  
Paul GAROT  
Yvette GENTILHOMME

• Pour le comité des fêtes, l'année 2003 commence le 1<sup>er</sup> mars par une soirée "Bœuf bourguignon". Mars sera aussi l'occasion pour la commune de la Chapelle-Craonnaise d'assister au passage du "GRAND PRIX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE" le 29 mars vers 16 heures. S'agissant de la boucle finale de la course partant de POMMERIEUX et dont l'arrivée est à DENAZE, les coureurs passeront 3 fois de suite sur la commune en empruntant les VC301, D286, D602. La circulation sur ces voies ne se fera donc que dans le sens de la course. Il est recommandé aux riverains d'éviter d'emprunter le circuit dans la mesure du possible.



• L'assemblée communale se déroulera les 12 et 13 juillet. Concours de pêche, soirée grillade, feu d'artifice et courses cyclistes sont au programme. Enfin vous pourrez vous joindre à nous le 31 décembre pour passer à 2004 lors de la soirée "St Sylvestre".

• Les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter un bonne et heureuse année 2003.

Le président


# FAMILLES RURALES ATHEE

« Familles Rurales » tient à remercier, tout particulièrement, *les communes d'Athée et de la Chapelle Craonnaise* pour leur soutien.

## Composition du Bureau

<u>Présidentes</u>	Jocelyne BODIN Isabelle PIRON	<u>Membres</u>	Marie-Paule AUBERT Marie-Paule BRETON Suzanne BRUAND Marie-Brigitte GAUDRE Rolande HOUSSIN
<u>Vice Présidente</u>	Elisabeth Vallée	<u>Nouveaux Membres</u>	Marie-Thérèse AUBRY Marie-Noële LALOUE Véronique THAULT
<u>Trésorières</u>	Agnès COURNEZ Claudine LECOT		
<u>Secrétaires</u>	Martine FOLLIARD Nathalie GAROT		

« Familles Rurales » d'Athée essaie chaque année, dans la mesure de ses possibilités, de vous offrir diverses activités :

<p><b>En 2002</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Soirée Cuisine</li> <li>→ Roses en Papier</li> <li>→ Après-midi Jeux de sociétés</li> <li>→ Repas des anciens</li> <li>→ Sortie Pédestre</li> <li>→ Centre Aéré</li> <li>→ Portage des repas</li> <li>→ Aquagym tous les mercredi soir</li> <li>→ Après midi Chocolat</li> <li>→ Troc Plantes</li> <li>→ Soirée Compositions florales</li> </ul>	
---	---



Bonne et heureuse  
année 2003 à tous

### PROJETS En 2003

- Aquagym tous les mercredi soir
- Atelier Cuisine
- Semaine au ski
- Sortie Foot
- Après midi sujet en mousse
- Bougies Décoratives
- Tableau Pèle Mèle
- Randonnée Pédestre
- Repas des anciens
- Portage des repas
- Centre aéré

**Notez bien :** Par manque de participation il n'y aura pas de tracts dans vos boîtes aux lettres, à chaque activité, mais toute personne intéressé peut se faire connaître près d'un des membres du Bureau.

Merci de votre compréhension



### **GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES**

*Le bureau de la Chapelle Craonnaise vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2003.*

*Cet hiver, 2 battues aux renards ont été organisées et 5 renards ont été tués, ce qui prouve qu'il faut réguler cette prolifération.*

*En ce qui concerne la lutte collective contre les ragondins et les rats musqués, celle-ci commence à partir du 12 février 2003. Tous les propriétaires de plan d'eau ou riverains de ruisseaux sont invités à participer à cette lutte. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au Président tél n° 02 43 98 82 82*

*Le bureau remercie toutes les personnes qui participent à ces actions.*

### **AMICALE MUTUELLE D'ENTRAIDE DE LA COMMUNE responsables de groupe pour l'année 2003**

*Groupe 1      CHAUVIN Guy  
Groupe 2      HOUTIN Jean Christophe  
Groupe 3      MILET Roland*



# CALENDRIER DES FETES 2003

<p><b>JANVIER</b></p> <p>25 Vœux Municipalité</p> <p>26 Galette des rois ASCC</p>	<p><b>FEVRIER</b></p> 	<p><b>MARS</b></p> <p>1<sup>er</sup> Soirée gastronomique Comité des fêtes</p> <p>28-29-30 Concours Belote ASCC</p>
<p><b>AVRIL</b></p> <p>6- Repas CCAS</p> <p>12- Foyer des Jeunes moules-frites</p> <p>21- Tournoi football ASCC</p> <p>26- Ecole Poule au Pot</p>	<p><b>MAI</b></p> 	<p><b>JUIN</b></p> <p>28- Soirée Barbecue Moto Club</p>
<p><b>JUILLET</b></p> <p>12-13 Assemblée Communale</p>	<p><b>AOUT</b></p> 	<p><b>SEPTEMBRE</b></p> 
<p><b>OCTOBRE</b></p> 	<p><b>NOVEMBRE</b></p> <p>8 -ASCC Soirée gastronomique</p>	<p><b>DECEMBRE</b></p> <p>13 Arbre Noel Ecole</p> 



**ANNIE ANNE**

**2008**

